

# GRAND ANGLE



Soleil Levant - ACIS asbl N° 43

Octobre 2021



PB - PP / BC 10502  
BELGIE(N) - BELGIQUE  
Agrément : P505283



# SOMMAIRE

Editorial	2
Album	3
Focus	4-5
<i>Rencontre avec Sophie Bourlard, une belge au bout du monde</i>	
Portrait	6
<i>À la rencontre du nouveau directeur administratif</i>	
Panorama	7
<i>Activités sportives et championnat à l'Empreinte</i>	
Gros plan	8-9-10
<i>L'aurodétermination au Cœur de nos pratiques</i>	
News	11
<i>Le Soleil Levant recherche des bénévoles</i>	
Album	12

## COMITE DE REDACTION

Thérèse De Ridder  
Lindsay Jonniaux  
Caty Rébéré  
Catherine Verkest  
Charlène Vitarella  
Christophe Bruyndonckx

C  
hers lecteurs de Grand Angle,

Un parfum de retour à la « vie d'avant » règne en ce moment au Soleil Levant. Quel plaisir de revoir les bénéficiaires de l'Empreinte fréquenter le service tous les jours ! Quelle joie de rencontrer les résidents des Oliviers au centre de jour et de retrouver les petites habitudes des uns et des autres ! Quel soulagement de revoir les minibus partir en activités, de retrouver l'effervescence d'un départ en séjour, le plaisir des rencontres quotidiennes, l'adrénaline des compétitions sportives...

Le constat est là : les efforts consentis ces derniers mois et les effets positifs d'une vaccination désormais massive nous permettent aujourd'hui de reprendre le rythme. Et nous pouvons, pour compléter ce tableau positif, ajouter à cette liste la reprise du chantier, abandonné pendant 18 mois, à la rue de Lodelinsart. On pourrait presque se réjouir de retrouver les bruits des foreuses et autres nuisances sonores qui nous ont tant manqué.

Mais ne nous y trompons pas, la vigilance doit encore rester de mise. Les efforts de prévention et de protection devront encore continuer « un certain temps ». Le mois d'août dernier nous l'a démontré, puisqu'une troisième vague de contaminations a frappé les Oliviers, entraînant l'isolement d'une vingtaine de personnes, une énième quarantaine pour les autres et la fermeture totale de l'Empreinte pour quelques jours. Tout cela, et c'est l'essentiel, sans conséquence importante sur la santé.

Nos équipes vont désormais avoir recours à toute leur créativité afin de permettre aux quelques 130 personnes en situation de handicap qui fréquentent nos services de « vivre avec ». Les contraintes, soyons réalistes, continueront de réguler le quotidien de tous les acteurs institutionnels. Mais il n'est aujourd'hui plus possible d'attendre que cela passe. Que du contraire, il est indispensable de se remettre en projets... et de les réaliser coûte que coûte ! Cela demandera certainement beaucoup d'énergie et d'adaptations pour tenir compte d'un contexte qui restera rempli d'incertitudes. C'est donc le moment de montrer que la créativité, l'adaptabilité, la fiabilité et le sens du travail font bien partie de l'ADN du Soleil Levant.

La convivialité est également une marque de fabrique institutionnelle. Elle aussi nous a beaucoup manqué depuis des mois. Il est aujourd'hui grand temps de la remettre à l'honneur ! Prochainement, nos services organiseront des moments de retrouvailles entre les bénéficiaires, les familles et les équipes. Nous en ferons certainement l'écho dans le prochain Grand angle... D'ici-là, profitez bien de ce quarante-troisième numéro.

Bonne lecture !



Christophe Bruyndonckx  
Directeur

Illustration de couverture : « Paysage d'automne » par Eliane, résidente aux Oliviers



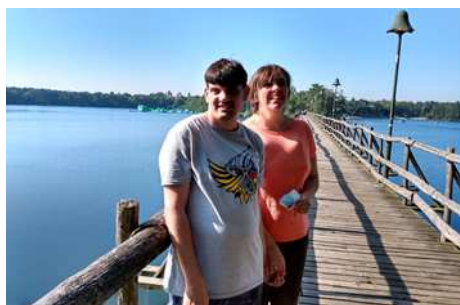
*Journée dans les Ardennes*



*Séjour « spécial couples » au Center Parcs de De Vossemeeren*



*Séjour à Coxyde*



*Laurence et Fulvio en séjour au Center Parcs de De Vossemeeren*



*Caty R. en sortie au « parc en fête »*



*Journée dans les Ardennes*



*Séjour à Coxyde*



*Journée dans les Ardennes*



*Séjour à Oostduinkerke*



*Séjour au Sunpark de Oostduinkerke*



*Anais et Jason en séjour au Center Parcs de De Vossemeeren*



*Rudy en sortie au parc en fête*



*Daniel et Andy en activité pêche*



*Journée à Ostende*



*Journée dans les Ardennes*

## Rencontre avec Sophie Bourlard, une belge au bout du monde



Voilà déjà plus de dix ans que Sophie Bourlard a quitté le Soleil Levant et son poste de secrétaire au service résidentiel « Les Oliviers » et s'est expatriée avec sa famille au Québec.

Installée avec son mari et ses quatre fils à Charlebourg, arrondissement de la ville de Québec, Sophie s'est lancée, quelque temps après son arrivée, dans une reconversion professionnelle peu banale : la fabrication et la vente de macarons artisanaux.

Grand Angle a souhaité connaître son parcours et évoquer avec elle les souvenirs qu'elle garde de son passage au Soleil Levant. Sophie a tout de suite accepté de participer à ce 43ème numéro ! Un petit groupe de résidentes, qui a bien connu Sophie, est donc allé à sa rencontre par visio-conférence : Cathy S., Paola, Caty R., accompagnées de Jean-Philippe ont souhaité lui poser quelques questions.

### Pourquoi as-tu décidé de partir vivre au Canada ?

« C'est un choix de famille car le Canada est un pays où la manière de vivre se rapproche de nos attentes et de nos valeurs. Nous avons aussi, mon mari et moi, un côté « fonceurs » mais nous n'avons pas pour autant tout quitté sur un coup de tête. Nous nous sommes laissés une période d'adaptation pour voir si la vie ici nous convenait et ce, avant de vendre notre maison en Belgique. »

### Comment se passe ta vie au Canada ?

« La vie au Canada est beaucoup moins stressante qu'en Belgique. Je me sens également plus en sécurité. Il y a beaucoup d'entraide entre les gens, la mentalité est différente. Il y a également de grands espaces verts pour se ressourcer.

Je ne regrette pas du tout mon choix mais il est vrai que la famille et les amis me manquent, ainsi que la nourriture ☺. Côté intégration, la famille s'est bien adaptée car il faut dire que le « Belge » est en général bien considéré au Canada grâce à sa convivialité. »

### Reviens-tu parfois en Belgique ?

« Je suis revenue en 2012 et en 2017 pour des raisons familiales. Nous projetons de revenir pour faire découvrir la Belgique à notre dernier fils, né au Canada. »



Cathy S., Paola, Caty R. et Jean-Philippe en visioconférence avec Sophie Bourlard

### Depuis combien de temps fabriques-tu des macarons ?

« Cela fait cinq ans que j'ai créé mon entreprise de fabrication et de vente de macarons. »

### Pourquoi de choix ?

« Je suis passionnée de pâtisserie depuis toute jeune et c'est une amie à Montréal qui m'a fait découvrir le macaron. J'ai trouvé cela très goûteux. J'ai commencé à réaliser des recettes dans ma cuisine mais sans réussite. A force de persévérance, un jour j'y suis arrivée ...



*Ensuite, j'ai reçu pour mes quarante ans une invitation à participer à un atelier de macarons. Je me suis rendu compte que l'on pouvait les décliner en beaucoup de variétés. J'ai donc continué à tester des recettes et à les faire goûter à mon entourage. Les retours ont été très positifs. C'est à ce moment que je me suis lancée dans l'aventure ! »*

### **Où se trouve ton atelier de pâtisserie ?**

*« Mon atelier se trouve à Charlebourg, à cinq minutes de la maison. »*

### **Pourquoi as-tu décidé de changer de carrière professionnelle et de ne plus travailler en tant que secrétaire ?**

*« J'avais envie de changement même si mon métier de secrétaire me plaisait beaucoup. La crise de la quarantaine 😊 et l'arrivée de mon quatrième enfant ont également motivé mon choix. »*

### **Que retiens-tu de ton passage au Soleil Levant ?**

*« Je ne retiens que du positif. Cela reste une belle expérience dans ma vie professionnelle. J'ai travaillé environ cinq ans aux Oliviers et le côté humain me plaisait beaucoup. Le fait de ne pas porter de jugement et le respect de l'autre m'ont également marquée. »*

### **Que gardes-tu comme souvenirs avec les résidents ?**

*« Je me rappelle des nombreux fous rires avec les résidents et les visites régulières de Roger et Jean-Pol dans mon bureau. Grâce à ce dernier, j'étais toujours au courant de ce qu'il se passait aux Oliviers 😊. »*

### **Est-ce que la vente de macarons marche bien au Canada et y-a-t'il de la concurrence ?**

*« Oui la vente de macarons marche bien mais le marché Canadien est en retard par rapport à l'Europe. »*

*Il y a de la concurrence à Montréal et un peu moins à Québec. C'est pour cela que j'ai voulu me différencier en proposant un macaron exempt de produit chimique et réalisé avec du vrai chocolat belge. »*

### **Peut-on trouver tes macarons en Belgique ?**

*« Actuellement non je n'exporte pas de macarons vers la Belgique mais j'ai été approchée par une grande entreprise de chocolat belge. Le projet est en stand-by. »*

### **As-tu le projet d'étendre ton activité et d'ouvrir d'autres magasins ?**

*« Oui j'ai le projet d'ouvrir des « coins boutiques » et d'autres points de vente, je réalise actuellement une étude de marché. »*

*J'ai récemment engagé une pâtissière, belge comme moi 😊, pour m'aider. »*

### **Depuis la pandémie, comment cela se passe-t-il ? As-tu pu continuer à réaliser et vendre des macarons ?**

*« Oui je n'ai pas été trop impactée par la crise sanitaire et au contraire, mon activité étant considérée comme « commerce essentiel », j'ai pu continuer à exercer et me faire connaître auprès d'un plus grand nombre de clients « particuliers. »*

Cathy S., Paola et Caty R. ont beaucoup apprécié ce moment de discussion et remercient Sophie d'avoir consacré de son temps pour répondre à leurs questions malgré le décalage horaire.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès avec ses macarons et nous espérons pouvoir les goûter très bientôt !

Compte-rendu par Catherine Verkest

## A la rencontre du nouveau directeur administratif



Depuis le mois d'avril, l'équipe du Soleil Levant a accueilli un nouveau directeur administratif. Faisons plus ample connaissance avec Sandro Cecere qui a eu la gentillesse de répondre à nos questions.

### Pouvez-vous nous en dire plus sur votre parcours professionnel ?

« J'ai entrepris des études de comptabilité à Tamines (Haute Ecole Albert Jacquard) en 2002. Ma carrière professionnelle a démarré en décembre 2005 : j'ai alors commencé à travailler comme comptable dans une société de crédit hypothécaire à Charleroi (SWCS). J'ai ensuite eu plusieurs missions en intérim en tant que comptable général, clients, fournisseurs (Mercedes, Intermarché, Deltenre). J'ai également travaillé chez Ores pendant deux ans avant de m'établir pendant dix ans au sein de l'ASBL « Le Réseau » à Monceau-sur-Sambre. En 2011, j'ai entrepris un master en sciences du travail à l'ULB afin d'ajouter une corde de plus à mon arc et également afin de me donner une autre possibilité de carrière. En 2017, j'ai également repris un cursus de management associatif, toujours à l'ULB. »

### Qu'est-ce qui vous a attiré dans le projet du Soleil Levant ?

« Après avoir quitté « Le Réseau », qui est aussi agréé par l'AViQ, j'ai eu l'opportunité de travailler pour Infra-bel comme contrôleur de gestion. J'y suis resté cinq mois car le job ne correspondait pas à mes attentes. Dans la foulée, j'ai travaillé en tant que comptable & responsable des ressources humaines pour une société belge de self storage « Lokabox ». Celle-ci a ensuite été

rachetée par un groupe anglo-saxon. Ce rachat et la crise sanitaire ont beaucoup modifié l'entreprise et sa nouvelle version ne correspondait plus à mes valeurs. J'ai donc saisi l'opportunité de rebondir au Soleil Levant car, pour avoir travaillé pendant dix ans dans le secteur non-marchand mais aussi dans le domaine des personnes en situation de handicap, j'avais envie d'apporter ma pierre à l'édifice et de relever ce beau challenge ! Les valeurs sont pour moi très importantes telles que l'esprit d'équipe, la convivialité, la bonne humeur entre collègues, etc. »

### Quand vous ne travaillez pas, que faites vous ? Quels sont vos hobbies ?

« Quand je ne travaille pas, je fais du sport ☺ Je m'occupe également de ma petite famille. J'ai un petit garçon de neuf mois qui se prénomme Baptiste. Les week-ends, nous partageons des moments de qualité en famille. J'ai également une passion pour les bons restaurants et la bonne cuisine. Depuis trois ans, avec mon groupe d'amis, nous organisons un bivouac de trois jours dans les Ardennes. Je suis également fan des voyages et de mon pays d'origine, l'Italie. J'aime énormément la course à pied et le vélo. Je fais également du triathlon (un peu moins pour le moment) mais j'essaie de faire une sortie vélo par semaine et je cours très tôt le matin afin d'être disponible pour ma famille.

En 2018 et 2019, j'ai organisé le jogging "Farciennes Court". Les deux éditions ont été deux francs succès, la première a attiré pas moins de 380 joggeurs sur les deux distances et la seconde plus de 550 personnes. En 2018, les surplus des ravitaillements ont été déposés à l'asbl "Faim & Froid" de Farciennes et en 2019, nous avons décidé d'augmenter de 1€ l'inscription en faveur de l'asbl "New Regard". Celle-ci a lancé une classe inclusive dans ma commune. En 2020, COVID oblige et faute de compétition, nous avons décidé, avec l'accord des joggeurs préinscrits, de virer plus de 500€ à nouveau à cette même asbl. Des articles de presse ainsi que des vidéos de TéléSambre sont disponibles afin de vous faire revivre ces deux belles éditions.»

Nous remercions Sandro d'avoir répondu à nos questions et lui souhaitons la bienvenue au sein du Soleil Levant !

Le comité de rédaction du Grand Angle

## Activités sportives et Championnats à l'Empreinte

Nous reprenons enfin nos activités sportives d'avant la période Covid.

Le sport au Soleil Levant se pratique alors de la gymnastique douce à la compétition sportive collective telle que le Neball et le futsal en passant par le vélo ou encore la pétanque.

Nous participons à plusieurs championnats proposés par la FOA\* et l'ASPH\*\* dans diverses disciplines : pétanque, cyclisme, netball et mini-foot (futsal).



L'avantage de pratiquer ces divers sports extra-muros est que les athlètes peuvent se mesurer à des bénéficiaires d'autres institutions. Ils peuvent partager et confronter chacun(e) leurs expériences sportives.



La période de fermeture de l'Empreinte, suite à la crise Covid, nous a éloignés de tout contact. Le sport collectif a été mis de côté, seules quelques activités individuelles ont pu continuer telles que la Boccia, les parcours de psychomotricité, des jeux de ballon individuels ainsi que la pétanque. Cette période

nous a amenés à (ré)inventer sans cesse notre accompagnement et nos activités.



Depuis la réouverture du centre de jour, nous reprenons petit à petit nos marques par le biais d'activités sportives adaptées aux normes Covid. Nous avons entre autres repris les chemins hors de nos murs en exerçant quelques heures de pratique sportive dans les « agoras » du coin, au travers de marches sur le Ravel ou encore en participant à une matinée escalade.



Nous voilà en octobre 2021 et nous espérons que le Covid ne viendra plus nous mettre des « bâtons dans les roues » car nous mettons en place la nouvelle grille d'activités et les compétitions vont reprendre. Et outre notre motivation, rien ne pourra nous ébranler !



Pour l'équipe sportive de l'Empreinte,  
Jonathan Lega  
Educateur à l'Empreinte

\*Fédération Omnisports adaptés ([www.foa-asbl.be](http://www.foa-asbl.be))

\*\* Association Socialiste de la Personne Handicapée ([www.asph.be](http://www.asph.be))

## L'autodétermination au coeur de nos pratiques

Depuis sa création, le Soleil Levant vise un accompagnement de qualité des personnes. Ces dernières années, nous nous sommes focalisés essentiellement sur la réhabilitation des infrastructures. Des chantiers importants sont d'ailleurs toujours en cours. Dans la recherche continue d'amélioration, nous nous recentrons depuis deux ans sur le bénéficiaire et son accompagnement. Les projets de services ont été réactualisés en ce sens et les besoins en terme de formation des membres du personnel identifiés, notamment avec l'aide de prestataires extérieurs et de l'AViQ, ce qui a débouché sur l'actualisation du plan de formation.

En découle le souhait d'implémenter au sein de l'ensemble des services une vision commune et actualisée de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. La cohérence des pratiques professionnelles souhaitée, indispensable pour offrir aux personnes accueillies un cadre sécurisant et permettant l'épanouissement, nécessite l'adoption de références théoriques communes et de méthodologies de travail similaires. Quelle que soit la catégorie professionnelle, il est important de partager une représentation semblable de l'accompagnement.

C'est l'objectif visé par la journée de formation proposée à l'ensemble des membres du personnel : éducateurs, techniciennes de surface, ouvriers, personnel administratif et membres de la direction. Cette séance introductive avait pour objet une présentation des théories actuelles de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et tout particulièrement la théorie de l'autodétermination. Au total, dix séances de formation ont été programmées afin de toucher la quasi-totalité des travailleurs de l'association. Ces journées introductives ont été confiées à Thierry BORDIGNON, Docteur en sciences psychologiques et de l'éducation. En plus de disposer d'une expérience d'enseignant universitaire, il gère au quotidien deux services résidentiels accompagnant des adultes présentant une déficience intellectuelle. Nous lui avons demandé de synthétiser le concept de l'autodétermination.

Il n'y a pas si longtemps, la personne « handicapée » était perçue comme une personne faible qu'il fallait protéger. La prise en charge consistait à « faire à la place de ». Le bénéficiaire était peu, voire pas du tout, impliqué dans son projet individuel. Peu de choix lui étaient proposés. Parents et professionnels pensaient pour lui. C'est ce que les théoriciens ont appelé le « mode protectionnel ».

Progressivement, nos représentations de la personne « handicapée » ont changé. Le mode actuel « d'activation des ressources et des compétences » place la personne au centre de son accompagnement. Elle est désormais impliquée dans son projet et dans la communauté dans laquelle elle évolue. Cette transition entre ces deux modes n'est pas évidente. Elle implique un changement de mentalité chez tous les acteurs : professionnels, familles mais également bénéficiaires. Il n'est plus question d'infantiliser la personne, mais plutôt de l'informer, la sensibiliser, la former et la res-

ponsabiliser au niveau de ses droits mais également de ses devoirs en tant que citoyen.

Une des théories centrales à ce changement de paradigme est celle de « l'autodétermination » : « habiletés requises pour être acteur de sa propre vie et de faire des choix ». Mais nous ne naissons pas autodéterminés. Être acteur de sa vie et faire des choix s'apprend, notamment par nos expériences, nos échecs, nos réussites... L'environnement dans lequel nous évoluons joue un rôle primordial dans l'expression de cette autodétermination. Ainsi par exemple, la crise sanitaire liée à la COVID-19 que nous avons connue a limité de manière significative nos possibilités d'exprimer des choix.

Le contexte actuel de l'accompagnement de la personne en situation de handicap et la théorie de l'autodétermination ont été les thèmes ciblés de la journée de formation. En plus d'initier les membres du person-



► **POUR PLUS D'INFORMATIONS :**

**Thierry BORDIGNON**

Docteur en Sciences Psychologiques et de l'Éducation  
Formateur

[bordignonthierry@hotmail.com](mailto:bordignonthierry@hotmail.com)

Tél. : 0475/75.13.22

nel à ces notions théoriques, elle avait également pour objectif d'entamer une réflexion commune de l'ensemble des professionnels sur la place qu'occupe et que devrait occuper le bénéficiaire au sein des services du Soleil Levant, mais également au sein de la société.

Cette réflexion portait également sur la notion d'environnement « capacitant » : de quelles manières aménager un milieu de vie (et plus précisément au sein des services de l'association) permettant l'expression de l'autodétermination pour les personnes accueillies. Ont également été abordés les différents leviers sur lesquels les équipes éducatives peuvent jouer pour favoriser le développement et l'apprentissage des capacités d'autodétermination des personnes accompagnées.

## Et à Itinéraires ?

L'autodétermination consiste en une liberté fondamentale de faire des choix et de gouverner sa vie, sans influence externe indue et à la juste mesure de ses capacités.

Selon la théorie de l'autodétermination de Wehmer, la personne agit de manière autonome, a la capacité de décider, de mettre en œuvre ses décisions et de satisfaire ses besoins. Elle a les compétences d'autoréguler son comportement, d'analyser son environnement et ses possibilités individuelles avant de prendre des décisions et par la suite, d'en évaluer les conséquences. Au fur et à mesure, la personne gagne une certaine maîtrise sur son milieu et connaît ses capacités et ses limites.

Dans les services du Milieu de Vie, nous tentons d'appliquer cette définition théorique de l'autodétermination. Nous poursuivons l'objectif d'accompagner les bénéficiaires, tant mineurs que majeurs, dans le développement de leur autonomie et à être responsables de leurs choix, de leurs paroles et de leurs actes. L'autodétermination favorise une estime de soi plus positive, un bien-être psychologique plus élevé et une meilleure inclusion sociale, scolaire ou professionnelle. Une réflexion en équipe permet de rechercher comment accompagner au mieux les personnes porteuses de handicap, afin de leur per-

mettre d'accéder au bien-être émotionnel et matériel et de participer à la société en tant que citoyen.

Ainsi, lors de l'élaboration d'un projet avec un bénéficiaire et ses parents, et/ou pendant les accompagnements, même si le jeune n'est pas à l'origine de la demande (ce qui est régulièrement le cas), nous cherchons à mettre ses attentes au centre de notre travail. L'encouragement dans la prise de décisions, la verbalisation lors de la résolution de conflits, la valorisation de ses efforts, le soutien dans la compréhension de son trouble et de ses conséquences sur les apprentissages font partie de notre travail et favorisent l'autodétermination. Au fil des rencontres, très souvent, la confiance s'établit entre le jeune, ses parents et notre service. Des modifications peuvent être apportées au projet et des stratégies sont alors mises en place pour répondre au mieux aux aspirations du bénéficiaire afin qu'il se sente responsable et investi, en tenant bien évidemment compte des contraintes des milieux dans lequel il évolue. Notre travail avec les jeunes aborde la thématique du projet de vie car elle est profondément liée au concept de l'autodétermination. Pour se projeter dans l'avenir, une prise de connaissance de soi ainsi qu'une identification de ses forces et de ses besoins sont nécessaires. Quel que soit l'âge du bénéficiaire, le concept d'autodétermination accompagne celui de temporalité : elle s'envisage différemment selon l'âge, les étapes de développement, le moment de l'accompagnement. Nous cheminons ensemble, avec le jeune et ses parents, à travers divers échanges pour définir le projet, laisser émerger les craintes et les émotions et confronter les points de vue, sans oublier d'évaluer les contraintes et les opportunités environnementales.

Le travail d'accompagnement avec les adultes vise quant à lui l'ouverture du champ des possibles en prenant en considération le réseau et les obstacles institutionnels et sociétaux. Nous prôtons un accompagnement individualisé de la personne en situation de handicap et nous nous questionnons fréquemment sur les pratiques à développer pour assurer un soutien de qualité et pour permettre un espace de liberté à des bénéficiaires en difficulté d'autonomie et d'autorégulation. Les rencontres

visent à les autoriser à poser des actes de manière intentionnelle dans l'objectif d'atteindre les résultats espérés, à leur permettre de demander de l'aide pour activer le réseau, à les accompagner dans la compréhension des tenants et des aboutissants de chaque action posée, à soutenir la prise de risques et l'apprentissage des erreurs. Elles permettent également de contextualiser et de prendre en compte les facteurs extérieurs et sociétaux inhérents à leur projet de vie, de les soutenir dans l'argumentation de leurs choix, de les rassurer face à l'angoisse des décisions prises. Notre position de médiateur, de facilitateur vise à outiller les bénéficiaires à faire des choix, dans le respect de leurs besoins et de leurs ressources. Certains n'atteindront jamais une autonomie absolue, du fait de leur handicap, mais se sentiront autodéterminés avec une autonomie assistée.

Pour aller plus loin ...

L'autodétermination devrait être constamment au centre de notre réflexion. Mais comment y arriver ? Encore beaucoup de questions sur la manière d'y parvenir ...



Christine DELCROIX  
Psychologue à Itinéraires



Comme chaque année, nous participons à l'opération Cap 48 qui se déroule du **8 octobre au 17 octobre 2021**

Les post-it sont en vente dans notre institution

N'hésitez pas à passer commande auprès du secrétariat

## C'est le moment de nous aider !

Le fonctionnement de nos services est couvert en grande partie par les autorités de tutelle, ce qui nous permet de financer nos frais indispensables (énergie, assurances, entretien...). Mais nous restons sans cesse en recherche de moyens pour financer nos projets spécifiques visant l'amélioration du bien-être des usagers, l'entretien et le renouvellement du matériel et des équipements.

Citons par exemple, pour 2021 : la réfection totale des abords rue de Lodelinsart (parking, accessibilité, rampes, espaces conviviaux,...) et le réaménagement complet de deux salles de bains aux Oliviers (adaptations visant le confort et la manutention : baignoires adaptées, élévateurs, barres et sièges de douche...).

Notre Asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction d'impôts de 45% si le montant total de vos dons annuels atteint au moins 40 €.

### À titre d'exemple :

Versements 2021	Réduction d'impôts 2022	Coût réel
50 €	22,5 €	27,5 €
100 €	45 €	55 €
12 x 10 €	54 €	66 €

Vos dons peuvent être versés, en une ou plusieurs fois (ordre permanent), sur le compte de l'Asbl « *Fraternité des Goélands* », 1 rue Chant des Oiseaux à 5660 Couvin. N° Compte IBAN : BE36 3604 0290 6781 (BIC : BBRUBEBB). Communication indispensable : « *Don pour Soleil Levant* »

*NB : il existe d'autres formes de soutien dans le cadre de legs, legs en duo (droits de succession réduits) ou de successions; prenez contact avec nous ou interpellez votre notaire.*

# Le Soleil Levant recherche des bénévoles



**Vous aimez faire de nouvelles découvertes ? Vous avez envie d'accompagner des personnes se déplaçant avec difficultés ? Vous placez la solidarité au cœur de vos valeurs ?**

**Alors ouvrez votre horizon et devenez chauffeur volontaire !**

**Nous recherchons des volontaires motivés pour conduire des véhicules institutionnels (minibus 9 places – permis B) de l'asbl. Il s'agit principalement d'assurer les déplacements matin et soir, du domicile au centre de jour.**

## Pourquoi rejoindre notre équipe ?

- Trouver une occupation régulière et valorisante.
- Participer au projet social du Soleil Levant.
- Faire de nouvelles rencontres.
- Rendre un service utile et tourné vers les autres.
- Faire partie d'une équipe.

## Comment cela fonctionne ?

- Vous êtes disponible de manière régulière.
- Vous possédez le permis B.
- Vous n'avez pas de lien familial avec un bénéficiaire.
- Nous assurons votre formation pour accompagner en toute sécurité.
- Nous remboursons vos frais de déplacements.
- Nous vous assurons.

## Vous êtes intéressé(e) ?

Contactez Frédéric Berhin, par téléphone au 071/42.28.20 ou par mail à [frederic.berhin@acis-group.org](mailto:frederic.berhin@acis-group.org).



*"Me lever tôt tous les matins donne un sens à ma vie. Je rencontre des collègues et la solidarité est toujours bien présente. J'ai une vie sociale. La rencontre avec les bénéficiaires est aussi importante.*

*Un autre élément qui est important : je n'ai pas la pression du travail, je viens avec plaisir, sans obligation. C'est un rythme qui me convient bien puisqu'entre les tournées du matin et de l'après-midi, j'ai du temps libre, je peux me reposer ou m'occuper de mes proches. "*

*Freddy, chauffeur bénévole*



*Séjour à Oostduinkerke*



*Journée pêche*



*Parcours jeux et obstacles au Château*



*Journée à Ostende*



*Séjour au Sunpark de Oostduinkerke*



*Journée récréative aux Oliviers*

*Si vous recevez pour la première fois notre Grand Angle et que vous souhaitez faire partie gratuitement de notre réseau d'envoi, faites-nous parvenir vos coordonnées.*

*Si vous souhaitez commenter, suggérer ... ou ne plus recevoir notre périodique, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par téléphone, courrier ou mail.*

**« Soleil Levant - ACIS » asbl**

Rue de Lodelinsart 97

6061 Montignies-sur-Sambre

☎ : 071/42 28 20 - 📠 : 071/42 37 41

✉ : [soleillevant@acis-group.org](mailto:soleillevant@acis-group.org)

🌐 : [www.soleillevant.be](http://www.soleillevant.be)

Le « Soleil Levant - ACIS » regroupe :

« L'EMPREINTE »

Service d'Accueil de Jour pour Adultes

« LES OLIVIERS »

Service Résidentiel pour Adultes

« ITINERAIRES »

Service d'Accompagnement pour Jeunes et Adultes  
Habitat encadré

Services agréés par l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ)